Lyon.
Fle 3 2079 t. 1
Case
FRC
21129

RÉPONSE
A LA LETTRE
Du Sr. Roland de la Platière au Sr. Brissot de Varville.

VOtre lettre au Sr. Briſſot de Varville eſt l'excès du délire de l'amour-propre En. commençant vous vous y déclarez l'ami de la juſtice & l'apôtre de la vérité : j'oſe vous aſſurer que vous ne convaincrez perſonne. Comment en effet concilier cet amour prétendu de la juſtice avec les calomnies atroces répandues dans votre lettre incendiaire ? vous vous y qualifiez d'apôtre de la vérité, que vous outragez à chaque ligne de ce frauduleux écrit que tous les honnêtes gens ont déjà réprouvé.

Vous dites " que vous expoſez l'une & défendez » l'autre dans tous vos écrits, depuis quinze ans, » avec une conſtance d'idées, une fermeté de prin» cipes auxquelles il a bien fallu ſacrifier votre » fortune ».

Mais, graces à Dieu, ces écrits ne ſont pas connus ici, & j'en fais mon compliment d'autant plus ſincere à mes concitoyens, que s'ils ont la plus légere analogie avec celui auquel je réponds, c'eſt un très-grand bonheur qu'ils les aient ignorés, c'en ſeroit un plus grand encore s'ils ne vous con-

THE NEWBERRY LIBRARY

noiſſoient pas davantage vous-même que vos gros livres (comme vous les appelez ;) mais malheureuſement depuis deux mois vous vous êtes rendu trop célebre : votre nom, qu'on ne liſoit avant que dans nos almanachs, eſt aujourd'hui dans toutes les bouches ; l'un des chefs des Démagogues, qui, pour le dire en paſſant ne brillent pas ici, vous avez été l'ame preſqu'inviſible des aſſemblées tumultueuſes tenues aux Jacobins & à Pilate. C'eſt dans ces aſſemblées que vos agens vous ménageoient des ſuffrages, ſinon pour la place de Maire, au moins pour celle de Procureur de la commune : & ſans cela, comment auriez-vous pu réunir 650 voix, vous que perſonne ne connoiſſoit ici il y a deux mois, excepté vos confreres à l'Académie ?

Mais à quel titre, dites-moi, prétendiez-vous à la place de Procureur de la commune ? qu'aviez-vous fait pour l'obtenir ? quels ſervices aviez-vous rendus à notre Ville, qui duſſent vous valoir la préférence ſur MM. Rey, Dupuis, Dacier, l'avocat Vitet & quelques autres au défaut de ceux-ci, qui, ſoit dans les places qu'ils avoient occupées, ſoit dans leurs cabinets, ſoit dans les différens tribunaux de cette Ville, ont conſacré leurs veilles & leurs travaux à leurs concitoyens ?

Vous dites que vous en avez vu *rugir* de ce qu'on avoit pu ſonger à vous pour cette place de Procureur de la commune : il eut été plus exact d'employer le mot *rougir*. Mais vous voulez nous

donner le change : c'eſt vous qui rugiſſez de n'avoir pu l'obtenir. Quand aux honnêtes gens, ils n'étoient étonnés que d'une choſe, c'etoit d'y voir un homme qui nous tomboit des nues.

Vous ajoutez " Que l'un de vos grands crimes » c'eſt d'avoir écrit ſur l'adminiſtration de notre » Ville ». (Cela eſt littéralement vrai.) " Que vous » n'avez pas peinte en beau ». Je le crois ſans peine. En effet, jamais un homme auſſi attrabilaire que vous ne réuſſira à faire un tableau agréable.

Vous dites encore " Que notre Ville eſt la » mieux ſituée de l'Europe pour tous les genres » d'induſtrie & de commerce ; que cependant l'in- » duſtrie & le commerce y languiſſent au point » que 25 mille de ſes habitans ſont au pain de » l'aumône ». Eſt-ce la faute de ſes commerçan s ou celle des circonſtances ? Dites-moi pourquoi depuis plus de ſix mois 150 mille habitans de la Capitales ſont réduits à la même pénurie ?

Mais ſi 25 mille de nos habitans ſont réduits à l'aumône, les gens riches ou ſeulement aiſés de notre Ville font donc des charités ? Vous ignorez donc ou feignez d'ignorer celles que tous les ordres des citoyens firent, il y a deux ans, lorſque la récolte des ſoies manqua totalement en 1787, & que nos atteliers de fabrique tomberent dans l'inaction la plus abſolue ? L'on ne traite donc pas ici nos ouvriers, comme vous avez le front de le dire, avec plus d'inhumanité que les Negres ne le ſont en Amérique ? Il faut que la rage de ca-

lomnier ſoit une paſſion bien forte chez vous pour vous être permis une pareille ſortie. On ne le diroit cependant pas à voir votre face de pénitent.

Je veux bien vous faire grace de la ſuite de cette diatribe auſſi contraire à la vérité qu'elle eſt dégoûtante à lire ; mais il m'eſt impoſſible de paſſer ſous ſilence ce que vous dites de notre ancienne Municipalité, « qui n'admettoit, ſelon » vous, dans ſon ſein que des hommes corrom- » pus ou qui les rendoit tels, &c. »

Il ſembleroit, à vous entendre, que nos anciens officiers Municipaux étoient autant de ſcélerats, & que le ſervice auſſi pénible que gratuit qu'ils faiſoient d'abord dans les hôpitaux, enſuite à la Conſervation, d'où on les ſortoit pour les appeler à l'Echevinage, n'étoit qu'un long apprentiſſage de friponnerie qu'on leur faiſoit faire pour être paſſés maîtres en entrant dans la Municipalité. Et vous oſez dire que vous avez écrit ſur l'Adminiſtration de notre Ville ! Si c'eſt dans cet eſprit, je vous prédis d'avance que votre diſſertation à ce ſujet ne fera pas plus fortune que la lettre à laquelle je réponds ?

Si dans notre ancienne Adminiſtration il ſe trouvoit quelquefois des individus « dont les vues, » comme vous dites, ne pouvoient gueres s'étendre » que de l'aune ou de la balance *au tant pour* » *cent*, » c'étoient au moins d'honnêtes gens, & qui en cette qualité étoient bien préférables à cer-

taines gens qui ſe diſent ſavans & font de gros livres que perſonne ne lit.

Au reſte ces individus, dont les vues ne s'étendent que de l'aune ou de la balance *au tant pour cent*, ſont, avec les cultivateurs, les ſeuls qui enrichiſſent & font proſpérer les Etats : avantage qu'il eſt impoſſible de ſe promettre de la part des ſoi-diſant ſavans. Le moyen de tout gâter, de tout boulverſer, de tout détruire, c'eſt de confier à ces derniers le ſoin de régir un Etat quel qu'il ſoit, grand ou petit. Avec leurs vains & ridicules ſyſtêmes, il feront plus de mal en ſix mois, que n'en occaſionneroient ſoixante ans de guerre civile.

Je veux bien vous faire grace encore de tous les paſſages de votre lettre, où vous parlez ſi modeſtement de vous, de vos écrits & de vos gros livres, perſuadé que vous m'en ſaurez gré. Mais n'apprehendez-vous pas, nouveau cynique, de rencontrer ſur votre route quelque ſage qui s'aviſe de lever le manteau que vous promeniez dans nos aſſemblées pour couvrir votre orgueil; & qu'alors plus à portée d'être mieux connu, votre probité, que vous citez à tout propos & avec tant d'emphaſe, ne paroiſſe à bien des gens auſſi ſuſpecte que la valeur chez les faux braves, qui ne ceſſent d'en faire parade & qu'elle abandonne au beſoin ?

Les bonnes qualités de l'ame ſont comme la ſanté du corps : on en jouit ſans s'en douter.

C'eſt l'exercice des vertus, & non leur faſtueux étalage, qui fait le bonheur de l'homme de bien : l'amour-propre n'y gagne pas, j'en conviens ; mais le bon témoignage de ſoi-même vaut bien, je penſe, la vaine approbation d'autrui.

A l'égard de vos chauds partiſans, je ne vous en connois d'autres que les Srs. Champagnieux, Blot & le Sr. Privat, ancien limier de la police. Quand à vos violens ennemis, auſſi peu connu que vous l'êtes, je vous en ſoupçonne très-peu. Car tout furieux, tout incendiaire que ſoit votre dernier écrit, il a bien excité dans tous les eſprits la plus vive indignation & le plus froid mépris ; mais vous ſavez auſſi bien que moi qu'on n'eſt pas l'ennemi de celui qu'on mépriſe.

Vous avez très-prudement fait de vous taire ſur les éloges qu'a fait de vous le Sr. Briſſot de Varville ; parce que la louange prodiguée par un homme auſſi mal famé fait rougir toute ame honnête, & que les flagorneries, que ſe prodiguent entr'eux les écrivaſſiers de ſon eſpece, ne reſſemblent pas mal aux coups de ſifflets des voleurs, qui ſe raſſemblent à ce ſignal pour détrouſſer les paſſans.

Je ſuis très-aiſe de la déclaration que vous faites dans votre lettre, de ne vouloir rien être dans notre Municipalité. Il eſt vrai que cette déclaration ne differe gueres de celle du renard : mais quel qu'en ſoit le motif, nos concitoyens s'eſtimeront toujours trop heureux de n'avoir pas un Adminiſtrateur tel que vous.

Dans des temps plus calmes, où les loix eussent été en vigueur & leurs Ministres en état de les faire respecter, les soi-disant amis de la justice n'auroient pas osé calomnier les honnêtes gens, ni les prétendus apôtres de la vérité publier des libelles affreux capables de soulever tout un peuple. Mais dans ces temps de trouble & d'orage, l'on se permet tout impunément. *O tempora ! ô mores !*

La longueur de cette lettre commence déjà à m'ennuyer. Il est si fatiguant de ne répondre qu'à des forfanteries, que je ne saurois me hâter trop-tôt de la finir.

Le 5 Mars 1790.

J. G. Leisan, Citoyen actif de la Ville de Lyon.